

Association pour la Défense de l'Environnement  
et la Maîtrise de l'Urbanisation à Brétigny-sur-Orge  
39 Bd de France (Association déclarée le 14.4.1992)

## Editorial

L'actualité récente, qu'il s'agisse des pics de pollution atmosphériques en Ile de France ou du réchauffement mondial de la planète, montre que les thèses sur l'importance de l'environnement que nous défendons collectivement depuis une trentaine d'années sont fondées et qu'elles relèvent d'une solide vision d'avenir.

Cette même actualité met en évidence l'urgence d'une mobilisation pour sauvegarder notre environnement face à des pouvoirs industriels puissants plus soucieux de grosses finances que de notre cadre de vie. Il faut que nous pesions de plus en plus lourd dans le rapport de force qui nous oppose aux partisans des bénéfices à court terme.

Ce renforcement passe par une indépendance totale vis à vis des partis politiques; le mouvement de défense de l'environnement doit continuer, dans toutes les situations, à jouer son rôle de contrepouvoir et de vigilance.

C'est aux hommes politiques, par contre, qu'il revient de faire preuve de responsabilité en reprenant nos revendications pour rendre crédible leurs projets de meilleure société. Ceci doit se traduire non pas dans des déclarations lyriques, mais dans la réalité quotidienne.

( Conclusion extraite d'un article de « Environnement 91 » Revue départementale n° 22  
Septembre 1997 . page 3 et suiv. )

## BRETIGNY - SOREDIV

Depuis le mois de Juillet dernier, la Sté SOREDIV met les Brétignolais devant le fait accompli en déployant son activité polluante ( centre de tri de déchets industriels et d'ordures ménagères ) sans avoir obtenu à ce jour ( 7.12.97 ) la moindre autorisation pour s'installer, dans une zone où ce type d'activité est interdite par le plan d'occupation des sols.

Nous avons informé à trois reprises nos adhérents de l'évolution de cet évènement et, lors de l'importante réunion publique que nous avons tenue en commun avec l'A.D.I.B., le 17 octobre dernier, nous avons reçu mandat par l'assemblée de faire connaître au Préfet, une fois de plus, l'opposition générale des Brétignolais à l'installation de cette entreprise en zone urbanisée ( alors qu'il y a de la place en zone industrielle éloignée des habitations ) .

### **Rappelons en effet les deux points inacceptables:**

1°/ Cette installation provoque une pollution importante tant à l'égard de plusieurs logements situés à une quinzaine de mètres de l'établissement, qu'à l'égard des grands lotissements pavillonnaires commençant à deux cent mètres de là.

2°/ Lorsqu'elle sera en pleine activité, la SOREDIV perturbera gravement la circulation brétignolaise sur l'étroite Avenue de la Commune de Paris jusqu'au niveau de l'entrée du centre commercial Auchan.

Nous avons rencontré le Préfet, avec l'A.D.I.B., et nous lui avons fait part de notre étonnement de constater qu'il n'a été tenu aucun compte des observations faites par les habitants lors de l'enquête publique, notamment celles concernant le plan d'occupation des sols, et l'encombrement des voies d'accès.

Les administrations concernées ont maintenu leurs positions favorables à l'implantation, en se basant sur des rapports antérieurs aux résultats de l'enquête publique. Le Comité Départemental d'Hygiène, où le P.D.G. de la SOREDIV a plaidé sa cause personnellement, avait également donné un avis favorable, malgré l'opposition du représentant d'Essonne Nature Environnement notre Union départementale.

Dans ces conditions, on peut se demander à quoi servent les enquêtes publiques.

La décision du Préfet est imminente; nous saurons donc dans quelques jours si les intérêts financiers à court terme l'emportent sur le droit de l'environnement.

En tout état de cause, si une décision désastreuse intervenait, nous continuerons à nous battre par tous les moyens légaux. Démissionner serait créer un dangereux précédent pour Brétigny qui, de plus en plus, est attaqué dans des zones d'habitations par des intérêts industriels ou commerciaux peu soucieux de notre cadre de vie. Nous le voyons dans d'autres secteurs (Transports Aubert, Blanchisserie de Grenelle, etc...) au Nord comme au Sud . C'est par notre réaction collective que nous éviterons le pire. Donc, d'ores et déjà, nous préparons avec les Brétignolais les manifestations de légitime défense de demain.

\*\*\*\*\*

L'actualité ne nous laisse pas beaucoup de temps. Toutefois, nous avons mis à l'étude un document sur l'eau en général : l'Eau potable, l'Assainissement des eaux, le Prix de l'eau.  
Parution au 1er trimestre 1998 si tout va bien .

\*\*\*\*\*

La prise de conscience de l'importance de l'environnement et du cadre de vie est une démarche de longue haleine, un combat de tous les jours, parlons-en autour de nous .

\*\*\*